Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 035-213500309-20260303-2026007-DE

Département
ILLE ET VILAINE

Arrondissement
REDON

Commune
LA BOSSE DE BRETAGNE

DATE DE CONVOCATION
24.02.2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	14
Présents	13
Votants	13

OBJET
Affectation du résultat : Budget Commune.
2026 – 007

Affaire inscrite à l'ordre du jour.

L'an deux mil vingt six
Le 3 mars à 20H00
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie de La Bosse de Bretagne sous la présidence de M. HAMON Jean-Charles, Maire.

Étaient présents :
HAMON Jean-Charles – BAZIN Bruno – BALDINI Stéphanie – LUNEL Jean-Claude – DUDOUS Philippe – BOITOUT Guillaume – BRIOU Hervé – COUPEL Florian – COUSSOT Guillaume – De CONIAC Elodie – MOLON Nathalie – PELTIER Amandine – PONCELET Christelle –

Absent :
Absents excusés : Mme GOUABLIN Sylvie –

Mme BALDINI Stéphanie a été élue secrétaire de séance.

Affectation du résultat : Budget Commune.
2026 – 007

Après avoir entendu l'exposé du Compte Financier Unique de 2025,
Le Conseil Municipal décide :
13 voix pour

- **d'approuver** le Compte Financier Unique de 2025,
- **de valider** l'excédent de fonctionnement, soit : **74 525.56€.**
- **d'affecter** l'excédent, soit : 74 525.56€.

comme suit :

- **60 000.00€** en réserves.
- **14 525.56€** en report du budget de fonctionnement.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

La Secrétaire de séance,
Mme BALDINI Stéphanie.

Le Maire,
M. HAMON Jean-Charles.

MAIRIE DE LA BOSSE DE BRETAGNE (35) ILLE et VILAINE